Réseau EuroMed France

présente

Crédit photo : UN-Photo/Ian Steele

Risque climatique et accès à l'eau en Méditerranée

Un séminaire organisé jeudi 17 septembre 2015 à l'AFD (Paris)

LES RECOMMANDATIONS

Réalisées dans le cadre de la Cop21 (Paris 2015)

TOUS ENSEMBLE POUR LE CLIMAT

En partenariat avec

pS-Eau

Plateforme des ONG Françaises pour la Palestine

شبكة المنظمات الفرنسية من أجل فلسطين

Avec le soutien de

AFD AGENCE FRANÇAISE DE DÉVELOPPEMENT

Réseau Euromed France (REF)
C/o Solidarité Laïque - 22 rue Corvisart - 75013 Paris
Tél : 09 52 56 24 34 – Mail : ref@euromed-france.org
www.euromed-france.org

LES ORGANISATEURS

Le Réseau Euromed France (REF)

Le Réseau Euromed France (REF) est une plateforme qui rassemble 43 organisations de la société civile française impliquées en région euro-méditerranéenne. Il a pour objectifs de :

- Fédérer en France ces organisations afin de faciliter les échanges de pratiques et la circulation de l'information, accompagner la mise en commun des réflexions sur les problématiques euro-méditerranéennes et des actions ;

- Mobiliser et communiquer autour de l'action du réseau, développer les initiatives conjointes et les partenariats ;

- Mener une action de plaidoyer sur les questions euro-méditerranéennes auprès des pouvoirs publics français et des institutions européennes.

www.euromed-france.org

Le programme Solidarité Eau (pS-Eau)

Créé à l'initiative des pouvoirs publics français en 1984, le pS-Eau est une association loi 1901 qui agit pour l'accès à l'eau potable et à l'assainissement pour tous.
Un objectif principal: accroître et améliorer les actions en faveur de l'accès à l'eau potable et à l'assainissement dans les pays en développement

Pour répondre à ce défi, le pS-Eau est organisé en trois pôles:

1/ Recherche et développement
2/ Appui-conseil
3/Promotion de la solidarité internationale pour l'eau

www.pseau.org

La Plateforme des ONG française pour la Palestine

Créée en 1993 dans le contexte des accords d'Oslo, la Plateforme des ONG françaises pour la Palestine a pour objectif de mobiliser pour la reconnaissance des droits des Palestiniens, notamment celle d'un Etat palestinien souverain, sur les lignes dites de 1967.

Aujourd'hui, la Plateforme rassemble 40 associations, dont 28 sont membres et 12 sont membres observateurs.

www.plateforme-palestine.org

PRÉAMBULE

En vue de la Cop21, le Réseau Euromed France (REF), en partenariat avec le pS-Eau et la Plateforme des ONG françaises pour la Palestine, a organisé, le 17 septembre 2015 à l'Agence française de développement (Afd) à Paris, un séminaire intitulé « Risque climatique et accès à l'eau en Méditerranée ».

Autour d'Héloise Chicou (adjointe au directeur général du PFE), d'Omar Bessaoud (enseignant-chercheur et administrateur scientifique de l'IAMM), de Cassilde Breniere (chef de division eau et assainissement à l'Afd), de Jacques Fontaine (maître de conférences honoraire en géographie de la faculté de Besançon), de François Gemenne (directeur de projet au Médialab de Sciences Po) et de Christophe Brossé (chargé de mission au pS-Eau), plus de 50 acteurs de l'eau en Méditerranée se sont rassemblés pour échanger sur cet enjeu d'importance internationale.

Les recommandations formulées dans ce document sont issues de ce séminaire et seront portées auprès des décideurs politiques dans le cadre de la Cop21 prévue à Paris en décembre 2015.

Le constat est flagrant : les ressources en eau en Méditerranée sont rares, inégalement réparties et se sont caractérisées par une grande variabilité temporelle et des sécheresses récurrentes au cours des dernières décennies. La situation de l'accès à l'eau potable et à l'assainissement dans le bassin méditerranéen n'est pas satisfaisante : 180 millions de Méditerranéens sont aujourd'hui en situation de stress hydrique. La Méditerranée concentre 60 % de la population dite « pauvre en eau » (moins de 1000m3/hab/an).

L'extension des terres agricoles irriguées et l'utilisation de techniques d'irrigation non économes, la diversification des produits agricoles, l'urbanisation, le développement industriel et le tourisme sont parmi les nombreux facteurs qui contribuent à augmenter la pression sur les ressources en eau.

Mais il est également reconnu que la région méditerranéenne sera très largement impactée par le changement climatique. Selon le GIEC une hausse des températures de 2 à 3°C est à prévoir en région méditerranéenne à l'horizon 2050, et de 3 à 5°C à l'horizon 2100. Les précipitations estivales pourraient diminuer de 35 % sur la rive sud et de 25 % sur la rive nord d'ici la fin du siècle, entrainant également des baisses de rendements agricoles de 20 à 50 % suivant les productions et les saisons.

Les pays méditerranéens sont déjà confrontés à d'importants problèmes de stress hydrique, de désertification, de pertes de biodiversité et à des événements climatiques extrêmes tels qu'inondations et sécheresses. Le changement climatique se traduira très probablement par une aggravation de ces problèmes, entraînant des pertes humaines et économiques considérables.

Sommaire

I. Eau potable et assainissement.....p. 3
II. Sécurité alimentaire.....p. 4
III. Migration.....p. 5
IV. Gouvernance.....p. 6
Conclusion des échanges.....p. 7

I. Eau potable et assainissement

Aujourd'hui, 20 millions de Méditerranéens n'ont pas accès à l'eau potable, notamment dans les pays au Sud et à l'Est de la Méditerranée, et 47 millions sont sans accès à un système d'assainissement adéquat.

A l'horizon 2025, 80 millions d'entre eux seront en situation de « pénurie » (moins de 500 m3/hab/an). La concurrence pour l'eau entre ses différents usages, déjà fortement développée, va s'intensifier, la question de la préservation de la qualité de la ressource sera de plus en plus prégnante et, dans certains cas, les conflits internationaux ne pourront que s'aggraver avec l'augmentation des besoins et la raréfaction de la ressource. La sécurité de l'approvisionnement en eau de certaines grandes villes risque également d'être atteinte comme pour les villes de Beyrouth ou de Tunis.

Parallèlement, ces conflits entraînent aussi une détérioration de la situation des populations dans leur accès à l'eau potable et aux infrastructures d'assainissement. Le conflit israélo-palestinien en est un exemple révélateur. Une population est interdite de creuser des puits alors que cette dernière a un accès à l'eau très limitée.

Outre les effets sur la disponibilité et la qualité de l'eau, les changements climatiques auront des impacts sur les services de l'eau et de l'assainissement comme la détérioration des infrastructures et des aménagements à travers les événements extrêmes tels que des inondations, des tempêtes ou encore des vagues de chaleur.

Les recommandations

- Développer les systèmes d'alerte précoce afin d'anticiper les phénomènes climatiques extrêmes et prendre des mesures en conséquence.
- Développer l'aménagement des bassins versant en limitant les effets du ruissellement à travers la reforestation ou des petites infrastructures hydrauliques permettant la rétention des eaux de ruissellement pour limiter les crues et créer des réserves de substitution.
- Développer les techniques de réalimentation des nappes et des aquifères et identifier les savoir faire locaux à réhabiliter.
- Équilibrer la politique de la gestion de l'eau encore trop orientée sur la gestion par l'offre et pas assez sur une gestion de la demande.
- Renforcer les instruments économiques de la Gestion de la Demande en Eau (GDE). Le principe de GDE est en cours en Méditerranée depuis une 10aine d'années mais les résultats sont plutôt limités et abordés sous l'angle technique à travers des indicateurs de rendement physique comme l'efficience hydraulique. Il est estimé une économie de 85 km3/an en 2025 avec une meilleure gestion de la demande en eau.
- Développer la capitalisation et les échanges de bonnes pratiques de gestion de l'eau au niveau de la Méditerranée.
- Favoriser le renforcement des capacités et l'accompagnement des gestionnaires de l'eau à travers la mise en place de mécanismes de financement innovants comme les financements solidaires (type loi Oudin). Ceux-ci permettent d'appuyer la coopération décentralisée, afin d'améliorer la gouvernance de l'eau au niveau des territoires et la mise en place de services adaptés.
- Développer la formation aux métiers de l'eau et encourager la création d'entreprises afin de lancer une dynamique économique locale porteuse de développement social.
- Au niveau scientifique, il faut renforcer les connaissances sur les ressources d'eaux douces sous-marines qui pourraient être importantes mais qui restent encore peu documentées.
- Respecter le droit d'accès à l'eau des populations et leur permettre le développement d'infrastructures nécessaires à l'approvisionnement en eau et au traitement des eaux usées. Notamment, cela devrait être le cas pour les Palestiniens à Gaza ainsi que dans toute la Cisjordanie : accès, contrôle et réhabilitation des aquifères afin de pouvoir satisfaire les besoins de ces populations en eau.

II. Sécurité alimentaire

La baisse des ressources en eau, dans une région du monde qui en consomme plus de 70 % (pour la rive sud) pour l'agriculture, nous questionne sur la sécurité alimentaire de ces pays pour les prochaines années.

Les pays méditerranéens connaissent une évolution démographique importante (triplement sur les 50 dernières années) et des comportements sociaux qui s'urbanisent de façon intensive. Le taux de croissance des terres irriguées est limité alors que la pression sur les ressources augmente. Des séries de mesures et d'outils ont été mis en place mais les résultats sont limités. Ils conduisent dans la majeure partie des cas à une utilisation minière des ressources et une augmentation de la pression sur ces dernières, aussi bien les terres que l'eau (multiplication des forages…).

Paradoxalement, plus les ressources naturelles se raréfient, plus celles-ci sont privatisées.

Dans les pays du sud de la Méditerranée, la révolution agricole s'est faite uniquement à travers des grands programmes d'irrigation ou de mécanisation qui renforcent cette pression sur les ressources. Tout ceci entraine la majorité des pays de la rive sud de la Méditerranée vers une dépendance alimentaire qui va durer dans le temps et sera renforcée par les impacts du changement climatique sur la disponibilité des ressources.

Ces questions agricoles et alimentaires sont à l'origine des révolutions du monde arabe, il est temps d'agir !

Les recommandations

- La gestion des ressources naturelles doit pouvoir prendre en compte l'ensemble des paramètres environnementaux, sociaux ou économiques d'un territoire. Pour cela, il est urgent de revenir à une gestion locale et collective des ressources, aussi bien l'eau que la terre. Le concept de GIRE (gestion intégrée des ressources en eau) prend tout son sens face au changement climatique.
- Face à l'essoufflement des modèles de production agricole consommateurs d'eau, des réformes de structures sont nécessaires pour soutenir les agricultures familiales et les pratiques intensives durables comme l'agroécologie. Outre les progrès en terme de production, de revenus et de bien-être social, cela peut permettre de stocker du carbone, de produire de l'eau pour l'aval et encore bien d'autres services environnementaux.
- Organiser le retrait progressif de l'agriculture, ou de certaines cultures, face à l'inadaptabilité croissante à l'environnement bioclimatique.
- Accroitre la connaissance scientifique, sensibiliser et développer des capacités techniques pour faire face au changement climatique.
- Incitations économiques et sociales pour localiser, dans les zones rurales, les activités non agricoles et/ou organiser un exode de progrès, en privilégiant l'investissement sur le capital humain afin d'assurer un cadre de vie acceptable aux populations rurales.
- Valoriser des systèmes de productions résilients au changement climatique comme les écosystèmes oasiens qui permettent d'assurer une production intensive basée sur un équilibre social, économique et environnemental.
- Développer et vulgariser les techniques et pratiques de réutilisation des eaux usées. En théorie tout le monde s'accorde sur ce point mais en pratique nous sommes très loin d'une mise en œuvre effective et cela ne vaut pas uniquement pour les pays du sud de la Méditerranée. Des contraintes techniques existent mais les blocages culturels sont beaucoup plus forts.

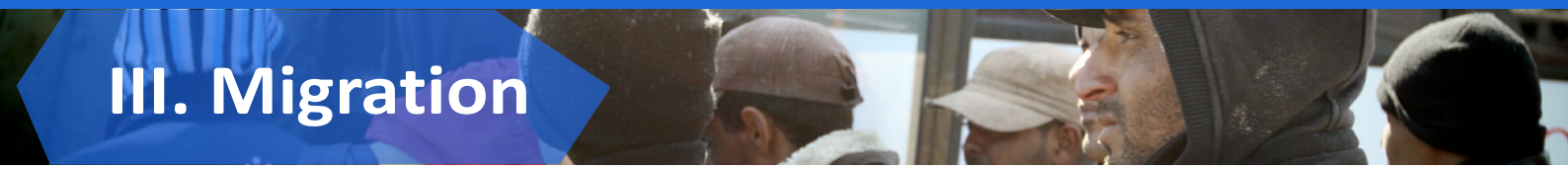

III. Migration

La question de la migration liée aux aspects environnementaux a été largement négligée par les spécialistes de la migration qui l'ont restreinte à sa dimension économique. L'interaction est pourtant très forte entre ces deux problématiques. Les questions économiques, à l'origine des révolutions arabes et de nombreux flux migratoires, sont liées dans beaucoup de pays à la hausse des prix des denrées alimentaires. Cette hausse est une des conséquences des dérèglements environnementaux (désertification ou dégradation des terres et diminution de la ressource en eau).

Aujourd'hui, le seuil d'acceptabilité des zones arides est dépassé, d'où un exode rural important qui développe une instabilité politique et économique dans les régions de départ.

Du fait de la fermeture des frontières européennes et du développement économique du Maghreb, les pays de la rive sud de la Méditerranée auront à accueillir dans les prochaines années une vague de migration issue de l'Afrique subsaharienne, impactée également par les changements climatiques et la désertification. Ces derniers devront donc gérer à la fois des flux de migration et d'émigration.

Crédit photo : UN-Photo/UNHCR/Phil Behan

Les recommandations

- Adopter une vision plus positive de la migration. Il est important de reconnaître que les migrants sont des agents de ressources et pas nécessairement une menace pour la sécurité.
- Améliorer les connaissances (collecte, modélisation et analyse) sur les modèles de changement climatique. Plusieurs pays auront besoin d'une aide extérieure pour faciliter ce processus. La limite majeure de toutes les initiatives politiques sera le manque de données, et surtout quantitatives. En particulier :
  > Être spatialement et temporellement précis sur la localisation, l'étendue, la durée et la nature du changement climatique et de ses impacts probables ;
  > Établir de façon précise et exhaustive les modèles contemporains de mobilité interne et internationale.
- Fournir des cadres de protection adéquats. Actuellement, il n'y a pas de cadres juridiques internationaux qui ciblent spécifiquement les personnes déplacées par les perturbations de l'environnement. De nombreux instruments et mécanismes existent cependant, ils ne sont pas connu et encore moins mis en œuvre. Il est important de rassembler ces instruments pour les faire connaître et identifier les manques.
- Des politiques d'accompagnement seraient nécessaires car ces personnes ont souvent été choisies par leur famille ou leur village pour leur qualité, leur capacités et dans le but notamment d'aider le village ou la famille par la suite, et participer au développement de la région de départ.
- Intégrer la planification urbaine et la gestion des risques de catastrophe dans les politiques d'adaptation. Il est important que le financement de l'adaptation aborde également les zones urbaines de réception des migrants, afin que cette migration et l'impact sur ces agglomérations puissent être pris en compte comme une composante des stratégies de changement climatique. Les domaines possibles d'intervention seraient le logement abordable, la réhabilitation des taudis, la santé publique et l'assainissement.
- Faciliter la migration comme une adaptation au changement climatique. Un problème majeur est qu'en général les groupes les plus pauvres sont moins en mesure de migrer en raison de leurs ressources limitées. Pourtant, ils sont le groupe le plus vulnérable. Des initiatives politiques et des programmes seront nécessaires pour accompagner ces populations et créer de nouveaux flux migratoires encadrés.

IV. Gouvernance

Crédit photo : UN-Photo/Rick Bajornas

Dans l'ensemble, il y a un manque de volonté politique sur un grand nombre de questions liées à la prise en compte des changements climatiques dans la gestion de l'eau. Cette dernière apparaît uniquement dans le volet adaptation. Les enjeux sur la ressource en eau dépassent largement les responsabilités nationales ou intra-frontalières de chaque pays. Si l'eau est un bien public mondial, il est urgent, dans la région Méditerranée, d'avoir une concertation sur l'ensemble de ces usages aux niveaux national, régional et international. Malgré cela, on observe une appropriation par certains États d'une ressource commune à plusieurs pays au détriment des populations voisines, source de conflits plus ou moins importants.

Les recommandations

- Aujourd'hui, face au changement climatique, les modèles de développement souhaitent rester sur une prévision d'augmentation de 2°C. En Méditerranée, on sait pourtant que de nombreuses prévisions sont au-delà de 4°C. Une telle augmentation aura des conséquences importantes sur l'eau ainsi que sur les secteurs économiques qui en dépendent. Il faut donc prendre en compte l'ensemble des prévisions possibles.
- Dans ce contexte, il est important de renforcer les connaissances au niveau local sur le climat et l'eau, et notamment d'améliorer le dialogue entre scientifiques et gestionnaires de l'eau (aux niveaux local et national).
- La mise en place de systèmes d'alerte des risques doit être développée sur l'ensemble des secteurs liés à l'eau si l'on veut renforcer le volet adaptation qui sera primordial dans les années futures.
- Dans la plupart des pays de la Méditerranée, des plans de développement ont été élaborés. Malheureusement très peu prennent en compte la question du climat et ses impacts sur la gestion de l'eau. Il est donc nécessaire de mobiliser et informer les décideurs locaux mais aussi nationaux.
- L'eau doit faire partie des stratégies et politiques portant sur le climat aux niveaux régional, national, et local.
- Renforcer la concertation internationale sur la gestion des ressources en eaux transfrontalières afin de favoriser la négociation plutôt que l'imposition du rapport de force.
- Veiller au respect du droit international en matière d'accès aux ressources et pénaliser les Etats tenus pour responsables de violations de ce droit (par exemple, il doit être demandé à Israël de verser des compensations aux communautés dont les infrastructures ont été détruites par Israël)
- Par rapport à la COP 21 :
  - > L'accord issu de la COP 21 doit intégrer un volet « adaptation » égal à celui sur l'«atténuation».
  - > Cet accord doit prendre en compte l'urgence de faire face à une aggravation des risques majeurs liés à l'eau (notamment inondations et sécheresses).
  - > Des financements internationaux importants, en particulier via le Fonds Vert et le Fonds d'Adaptation, doivent être ciblés sur le secteur de l'eau par la communauté internationale pour soutenir les régions les plus pauvres et menacées de notre planète.

CONCLUSION

Ces analyses et recommandations sont en direction des décideurs locaux, nationaux et internationaux, mais aussi de la société civile.

En effet, celle-ci a un rôle important à jouer dans la gestion des ressources naturelles notamment en tant qu'acteur du territoire et consommateur. Pour cela, il est important qu'elle puisse être organisée et informée en vue de renforcer ses capacités de discussion avec les autorités locales, nationales et internationales, mais aussi avec les scientifiques.

La mise en réseau des acteurs de la société civile est un atout pour une meilleure gestion des ressources naturelles, pour développer des échanges d'expérience entre différents types d'acteurs (collectivités locales, associations, entreprises privées, organisations scientifiques, États…) et pour organiser un plaidoyer constructif pour alerter les décideurs.

Réseau Euromed France (REF)
C/o Solidarité Laïque - 22 rue Corvisart - 75013 Paris
Tél : 09 52 56 24 34 – Mail : ref@euromed-france.org
www.euromed-france.org